Madame la Députée, Monsieur le Député,

Je suis un futur médecin généraliste. Je suis bien conscient des difficultés que rencontrent les patients pour accéder à un médecin généraliste et obtenir les soins dont ils ont besoin, j’en suis témoin au quotidien.

En tant que praticien, le patient est au cœur de mes préoccupations et j'accueille la responsabilité qui est la mienne pour leur garantir des soins accessibles et de qualité.

Moi aussi, j’aimerais pouvoir donner du temps à chacun.

Moi aussi, je trouve injuste qu’un patient ne puisse pas trouver une réponse adaptée à sa problématique de santé.

Moi aussi, je trouve anormal que des patients restent sans médecin traitant.

Moi aussi, je m’insurge contre les difficultés de certains patients pour trouver une consultation en urgence.

Le Projet de Loi relatif à l’organisation et la transformation du système de santé qui sera débattu dès lundi à l’Assemblée Nationale est l’occasion de trouver ensemble des solutions pour tous, pour libérer du temps médical et pour répondre au mieux aux problématiques de soins des patients.

Cependant, de nombreux amendements, visant à m’empêcher d’exercer là où je me projette, ont été déposés. Le projet professionnel et personnel que je construis, en tenant compte des difficultés et des besoins du territoire dans lequel je me projette, se verrait réduit à néant.

Je ne reviendrai pas sur les propos insultants qu’on a pu lire dans certains argumentaires. En stage au quotidien dans des conditions souvent difficiles, je ne me retrouve pas dans les descriptions qui me visent. Je prends en charge des dizaines de patients tous les jours, je ne compte pas mes heures car les patients restent et resteront ma priorité, je m’implique à toute heure auprès d’eux pour apporter ma contribution à la permanence des soins.

Parce que je ne serais pas responsable, parce que je devrais rendre à la société ce qu’elle m’a donnée, on veut m’obliger à m’installer dans une zone “sous-dotée”, juste à la fin de ma formation.

Vouloir conditionner mon conventionnement à une installation dans une zone “sous-dotée” est un écran de fumée, une solution illusoire.

Quelles sont ces zones “sur-dotées” qui me seraient interdites ?

C’est une ineptie.

Les patients ont besoin de soins partout. Les médecins sont également présents sur tout le territoire. Mais nous ne sommes actuellement pas assez nombreux pour répondre à toutes les sollicitations. Ainsi, me forcer à exercer quelque part m'empêchera d’exercer ailleurs. Quand nous aurons simplement déplacé le problème, que ferons-nous ? Que direz-vous aux patients qui n’auront toujours pas de solution ?

La coercition, sous n’importe quelle forme, n’est pas une solution.

Au contraire, ses effets néfastes me font craindre le pire pour les patients, et je ne peux l’accepter.

Je vous sollicite, en tant que député de ma circonscription, pour vous demander de prendre vos responsabilités envers vos concitoyens, dont je fais partie, et de ne pas laisser la panique prendre le pas sur la raison.

Vous êtes le parlementaire élu pour nous représenter, je vous appelle donc à voter contre tous les amendements proposant de la coercition, sous quelque forme que ce soit, afin de continuer à améliorer l’accès aux soins pour tous.

Je vous prie d’agréer Madame la députée, Monsieur le député, l’expression de ma considération la plus distinguée.